

Un audit externe de l'ensemble des services de l'Etat

Raoul Jaeggi (PVL)

L'année dernière, j'avais déposé une motion demandant un examen approfondi de la gestion des ressources humaines de l'État. A l'époque, le Gouvernement avait jugé cette démarche inutile mais la commission de gestion et des finances (CGF) semblait vouloir se saisir du dossier. Aujourd'hui, à la lumière de l'audit commandé par le Gouvernement à propos du Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS) seul, qui épingle également d'autres services et le fonctionnement même du Gouvernement, force est de constater que ces préoccupations étaient pleinement justifiées.

Les conclusions de l'audit qui a porté sur le Département de la formation, de la culture et des sports dépassent largement ce seul département. Entre autres, l'audit constate que les difficultés de collégialité et la perte de vision commune au sein du Gouvernement alimentent une crise de confiance : « difficulté à privilégier l'intérêt du canton par rapport à des positions personnelles », « manque de clarté et de transparence », « relations peu saines au sein du collège ». Ces éléments montrent que les problèmes identifiés touchent l'ensemble de l'appareil gouvernemental ; chacun des élus de ce Parlement le sait et le savait déjà l'année dernière.

A ces constats s'ajoutent des faits récents particulièrement préoccupants : au sein de la Police cantonale, on constate des départs depuis plusieurs années et récemment on dénombre une dizaine de démissions, auxquels s'ajoutent encore quelques départs annoncés de personnes qui semblent usées par leurs conditions de travail. De plus, ma question écrite récente sur les environ 400 heures supplémentaires effectuées par un cadre est restée sans réponse du Gouvernement, renforçant le sentiment d'opacité et de malaise.

Vous retrouverez ci-dessous les éléments de ma motion de l'année dernière.

Au-delà des départs préoccupants de cadres et spécialistes, c'est l'attractivité même de l'État jurassien comme employeur et la confiance dans la capacité du Gouvernement à assumer son rôle qui sont remises en cause. Loin d'être anecdotiques, ces dérives touchent au cœur de l'efficacité et de la stabilité de notre administration publique.

Rien de nouveau, ces problématiques ont été soulevées à travers plusieurs interventions parlementaires marquantes :

- La question écrite no 3029 de 2018, qui mettait en évidence un nombre alarmant de départs de cadres supérieurs et spécialistes.
- La motion no 1384 de 2021 déposée par notre collègue Alain Beuret, intitulée « L'État jurassien : un employeur attractif et innovant », adoptée par le Parlement.
- La question écrite no 3595 de 2021 déposée par Rémy Meury, demandant des explications suite aux départs simultanés de plusieurs collaborateurs dans un service.
- L'intervention de notre collègue Quentin Haas en 2024, demandant une étude comparative sur l'attractivité des postes de cadre au sein de l'administration.
- Enfin, ma motion no 1497 de 2024, demandant déjà un audit externe face à l'hémorragie de cadres et au malaise ressenti dans l'administration, restée sans suite concrète.

Les interventions citées ont mis en lumière des problématiques récurrentes et des solutions potentielles. Pourtant, l'absence de mesures correctives a laissé le malaise s'installer et perdurer. Les causes profondes de cette hémorragie n'ont pas été suffisamment explorées, ni les

responsabilités clairement établies. Un audit partiel sur un seul département n'est clairement pas suffisant.

Dans ce contexte, la réalisation d'un audit externe complémentaire est nécessaire. Cet audit aura pour mission d'examiner en profondeur la gestion des ressources humaines de l'État jurassien et le rôle du Gouvernement dans cette gestion. Il s'agira de faire toute la lumière sur les raisons qui poussent de nombreux cadres et spécialistes à quitter leur poste, d'évaluer l'attractivité des conditions de travail au sein de l'administration cantonale et de proposer des mesures concrètes pour inverser cette tendance.

Il est impératif de libérer les personnes concernées du secret de fonction pour qu'elles puissent s'exprimer librement. Seule une démarche transparente et inclusive permettra d'identifier les failles dans notre système et de rétablir la confiance.

Considérations complémentaires : Il nous paraît nécessaire, afin de renforcer la transparence et l'efficacité de l'audit externe, d'intégrer des mesures complémentaires pour garantir que celui-ci réponde aux enjeux soulevés et contribue de manière significative à restaurer la confiance dans l'administration jurassienne.

Nous demandons l'acceptation des points suivants dans le cadre de l'audit externe prévu par cette notion sur la gestion des ressources humaines de l'État :

1. Communication obligatoire des résultats de l'audit à une commission parlementaire dédiée :
Le résultat complet de l'audit externe doit être obligatoirement communiqué à une commission parlementaire spécialement constituée ou, à défaut, à une commission existante désignée pour cette tâche. Cette commission aura pour rôle d'examiner en profondeur les conclusions de l'audit afin de pouvoir s'assurer que les recommandations soient effectivement mises en œuvre par les autorités compétentes.
2. Participation parlementaire à l'élaboration du cahier des charges de l'audit :
Le Parlement doit approuver la participation d'une commission parlementaire, spécialement constituée ou existante, à l'élaboration du cahier des charges de l'audit. Cette implication est essentielle pour garantir que les questions critiques et pertinentes soient posées à l'organisme en charge de l'audit, afin d'éviter un audit superficiel ou inefficace, et d'assurer une réelle amélioration de la gestion des ressources humaines.

Il est de notre responsabilité, en tant que législateur, de veiller à ce que notre canton demeure un employeur attractif, capable de s'adapter aux enjeux de notre temps et de fidéliser les talents dont il a besoin pour son développement.

La réalisation de cet audit externe de l'ensemble des services de l'État n'est pas seulement nécessaire, elle est urgente. Il en va de la pérennité et de l'efficacité de notre administration, de la qualité des services publics offerts à nos citoyennes et citoyens, et, en définitive, de l'avenir de notre canton.

Le fait qu'il y aura un grand remaniement dans le Gouvernement aux prochaines élections n'est pas un motif de rejeter cette motion, au contraire les nouveaux élus ont besoin de connaître les faiblesses, voire les dysfonctionnements, des services afin de pouvoir y apporter les corrections nécessaires.

En conclusion, je demande donc à nouveau un audit externe de l'ensemble des services de l'État, car il est crucial que les personnes employées dans les autres départements que le DFCS puissent également s'exprimer.

Raoul Jaeggi (PVL)

Urgence demandée

Vu l'importance du sujet et afin que les prochains ministres élus puissent bénéficier des conclusions le plus rapidement possible, je demande que cette motion soit traitée en urgence.

Co-signataires

- Quentin Haas (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Paul Monnerat (PVL)

Intervention déposée officiellement le 03 septembre 2025